



2022

Romagny Fontenay

Bulletin municipal



Sommaire

4 Le budget communal

6 Personnel communal



7 Travaux relatifs à l'école

8 Portes ouvertes à l'atelier municipal

9 Remise des clés des 4 maisons



10 Travaux de voiries

12 Parkings syndicat mixte



17 Rôle de la commission bocage

18 Cimetière

20 Cérémonie du 8 mai



21 Concours

22 Tarifs de location des salles

23 Calendrier des associations

24 Résultats enquête publique

26 Les artisans et commerçants

Rédaction : Commission communication • Couverture, maquette intérieure, mise en page : LNG PAO, Romagny •

Crédits photographiques : Mairie de Romagny (intérieur + couverture), Jean Jacques Séheut (couverture), © Freepik (p. 24-25, p. 27), © stock.adobe.com (p. 24-25).

Ne pas jeter sur la voie publique.

Toute reproduction partielle ou complète est interdite sans l'accord préalable de la Mairie de Romagny Fontenay.

Imprimé en France par
I3P - Grandparigny (50600),
en 700 exemplaires sur papier PEFC.

27 État civil

28 Guide pratique





Chers habitants de Romagny Fontenay,

Comme je vous l'ai annoncé dans le courrier qui vous a été distribué en ce début d'année, l'une des premières actions du conseil municipal a concerné l'organisation des services communaux. Plusieurs recrutements ont été réalisés qui viennent compléter les équipes en place. Nous voilà armés pour gérer la commune.

La situation sanitaire semble s'améliorer. Les règles de bon sens restent toutefois recommandées ; ne les oubliez pas trop vite. Merci pour les efforts fournis. Ce fut contraignant pour tous, pour les agents et les enfants, mais c'était indispensable pour s'en sortir. On peut aussi souligner l'engagement des enseignants. Tout se passe toujours mieux quand on s'entend pour travailler dans le même sens, pour le bien commun.

Une crise en chasse une autre. Le conflit en Ukraine a des répercussions partout dans le monde, y compris chez nous. Des familles sont obligées de tout quitter : leur pays, leur foyer, leurs biens, leurs proches. Un élan de solidarité a vu le jour dans la commune, en proposant des logements, des vêtements, des produits de 1^{re} nécessité, etc. Merci de votre générosité. C'est un choc pour les 2 familles : celle qui accueille et celle qui est exilée, à cause de nos différences linguistiques, culturelles, vestimentaires, alimentaires... Les relations humaines ne sont pas toujours simples à gérer.

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire. Je vous en remercie. Nous allons maintenant pouvoir étudier vos suggestions d'aménagement du territoire, vos idées d'amélioration de la qualité de vie dans notre commune, et prioriser nos actions.

Notre persévérance pour trouver un artisan boulanger a porté ses fruits. Le commerce rouvrira dans les prochaines semaines. Le recrutement fut long, j'en suis désolé. Soyez assurés que la priorité de l'équipe municipale est bien d'offrir des services de proximité, et redynamiser le bourg. Je compte sur vous tous pour les accueillir et venir découvrir les produits qu'ils nous proposeront.

Le tri sélectif est étendu depuis janvier. Quasiment tous les emballages et les papiers se trient désormais. De ce fait, la quantité d'ordures ménagères va nettement baisser. Et d'autant plus avec le déploiement du compostage, individuel ou partagé. Des petits gestes au quotidien qui vont devenir indispensables tant la gestion des déchets est un problème majeur de notre société. C'est ensemble que nous évoluerons, dans le respect d'autrui, des lieux publics, de l'environnement.

Le déploiement de la fibre optique se poursuit. Des sous-traitants de Manche numérique circulent sur notre territoire pour préparer les travaux. Pensez à élaguer.

Pour finir, je remercie la commission communication qui, une nouvelle fois, n'a pas ménagé ses efforts pour rédiger ce bulletin. Bonne lecture.

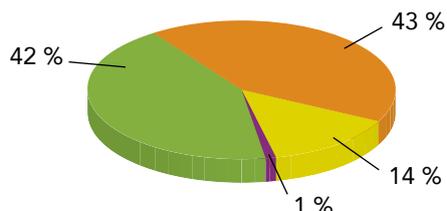
Thierry ARMAND

Le budget communal

L'exécution du Budget Primitif voté en mars 2021 est retracée dans le compte administratif :

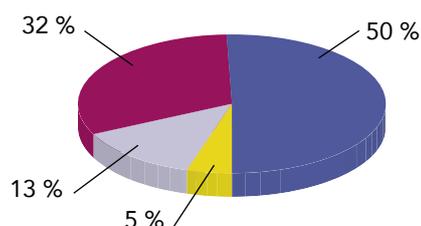
- en fonctionnement à hauteur de 888 630,57 € en dépenses et 2 949 017,95 € en recettes compte-tenu de l'excédent antérieur reporté,
- en investissement à hauteur de 1 970 684,56 € en dépenses et 1 901 124,37 € en recettes compte-tenu des dépenses et recettes engagées et restant à réaliser sur l'année 2022.

Dépenses de fonctionnement



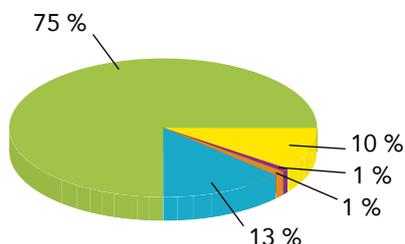
- Charges de personnel
- Charges à caractère général (énergie, petit équipement, entretien bâtiments, contrats de maintenance, fonctionnement école...)
- Autres charges de gestion courante (subventions aux associations, indemnités élus, intérêts emprunts, versements à l'agglomération...)
- Amortissements

Recettes de fonctionnement



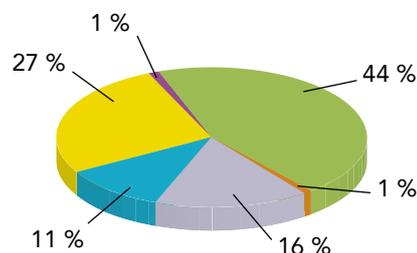
- Produits des services (locations salles, logements, cantine...)
- Impôts et taxes
- Dotations de l'État et participations
- Excédent antérieur reporté

Dépenses d'investissement



- Opérations d'équipement individualisées (projets de travaux et autres investissements)
- Remboursement emprunts (capital)
- Participations travaux réseaux électriques et dépenses imprévues
- Immobilisations corporelles
- Restes à réaliser

Recettes d'investissement



- Subventions d'équipement
- Emprunt
- Immobilisations corporelles
- Affectation du résultat et excédent antérieur reporté
- Amortissements
- Fonds de compensation de la TVA

Détail des opérations d'équipement engagées et/ou réalisées en 2021 :

875 744,55 €	Travaux de voirie et aménagements : Programme de voirie, effacement de réseaux, étude aménagement du plateau scolaire, accessibilité église, sécurisation du secteur de l'école à Romagny et de la garderie à Fontenay, cimetière, fleurissement.
571 786,62 €	Bâtiments – Construction de 4 maisons locatives : Travaux de construction des maisons locatives, étude réaménagement de la mairie principale, réhabilitation de bâtiments communaux (étude ancienne salle des fêtes de Romagny).
129 740,39 €	Équipements divers : matériel technique, informatique école, bascule.

Principales réalisations

Meuble évier + Réfrigérateur école	1 040,79
Porte local foot site de Romagny	1 608,60
Plateau scolaire – Engazonnement près voie verte école	1 674,00
Installation d'un portail captif + switch salle de convivialité	1 845,72
Plateau scolaire – Abattage arbre et haie école	1 920,00
Travaux sécurisation bascule	3 216,31
Radiateurs école	3 965,40
Achat tondeuse autoportée	5 472,00
Portail école	6 300,78
Plateau scolaire – clôture école	6 513,67
Écran interactif et 15 tablettes à l'école	10 126,80
Store cantine	10 640,52
La Bouteillère	198 344,31
Réfection place du Marronnier	155 278,91
Construction des quatre maisons	534 511,98
Voirie	505 925,00
Épavage	18 532,00

Baisse des impôts

Situation financière de la commune de Romagny Fontenay

La capacité d'autofinancement de la commune est bonne et l'endettement est très faible, cela est le fruit d'une bonne gestion d'une part, mais également de la présence sur notre commune de nombreuses entreprises qui reversent une somme non négligeable de taxe sur le foncier bâti et non bâti.

En raison de cette situation financière saine, le Conseil Municipal a décidé lors de sa séance du 13 avril 2021 de diminuer l'impôt, part communale, à savoir :

- Taxes foncières bâtis : Taux votés : 40,97 au lieu de 42,90 (21,48 taux communal 2020 + 21,42

taux départemental 2020 affecté à la commune pour compenser la perte de taxe d'habitation).

TAXES FONCIÈRES BÂTI 2021	COMMUNE
Taux 2020	42,90 %
Taux 2021	40,97 %

- Taxes foncières non bâtis : Taux votés : 24,96 au lieu de 28,82.

TAXES FONCIÈRES NON BÂTI 2021	COMMUNE
Taux 2020	28,82 %
Taux 2021	24,96 %

Arrivée de Aurélien Dupont

Depuis le départ des 2 agents Pascal Roblin et Thomas Détré du service technique, un renfort était nécessaire pour entretenir notre belle mais grande commune.

En effet depuis la fusion, c'est maintenant 36 km² qu'il faut entretenir dont 2 bourgs, 1 école, 4 terrains de foot.

Aurélien Dupont est né sur la commune, il est venu renforcer l'équipe depuis le 1^{er} septembre 2021.



Aurélien Dupont au centre entouré de ses 2 collègues Patrick Favrie et Hubert Jehan lors de la journée porte ouverte à l'atelier municipal.

Personne en renfort à l'école

Monsieur Dewuez Mickaël a été embauché par la commune de Romagny Fontenay à compter du 1^{er} septembre 2021 pour une durée hebdomadaire de 6 heures afin d'assurer à l'école les animations sportives sur le temps du midi.



Sécurisation de l'arrêt de bus à la Tantonnière

L'arrêt de bus de la Tantonnière a été finalisé pour la rentrée scolaire 2021. Un abri bus a pu être récupéré, cela permettra aux enfants d'attendre le ramassage scolaire au sec, à moindre coût pour la collectivité.



Travaux à l'école

En 2021, les travaux de sécurisation de l'école se sont poursuivis dans le cadre du plan Vigipirate, auxquels se sont ajoutés d'autres travaux demandés par l'équipe enseignante, soit au total 50 000€ qui ont été engagés sur l'école.

- Réalisation et pose d'un portail à l'entrée du plateau scolaire.
- Remplacement de la haie à l'arrière du plateau scolaire par une clôture et réalisation d'un portail pour accès à la voie verte.
- Espace de jeux extérieur : nettoyage, apport de terre, engazonnement.
- Aménagement de l'espace face au préau.
- Remplacement de radiateur.
- Mise en place d'un écran interactif et achat de 15 tablettes.
- Achat et mise en place de rideaux à la cantine de l'école.



Garderie de Fontenay



Les enfants de la garderie de Fontenay n'avaient pas de jeux à l'extérieur pour s'occuper, c'est chose faite.

L'espace jeu dans la cour intérieure de la garderie de Fontenay a été réaménagé.

Le bac à sable a été nettoyé et deux jeux à ressorts (voir photo ci-jointe) ont été installés pour le plus grand plaisir des enfants.

Installation à la garderie de Fontenay un singe et un poney.

Portes ouvertes à l'atelier municipal

Début d'année 2021, les employés municipaux ont pu s'installer dans le nouvel atelier municipal.

En raison de la crise sanitaire, il n'avait pas pu être inauguré avant son utilisation.

Le 23 octobre 2021, une porte ouverte avec inauguration a été organisée, Monsieur André Bouillault, qui était à l'origine du projet, a coupé le ruban en présence de Mme Quentin l'architecte, et les élus de la commune.



Opération Nature Propre



Vous avez été nombreux à vous mobiliser le samedi 26 mars, pour nettoyer la nature, cette journée était organisée par la fédération des chasseurs avec le département de la Manche.

L'Avenir de Mortain s'est jointe en nombre à l'opération.

Bravo à tous !

Et à renouveler l'année prochaine !



Remise des clés des 4 maisons situées lotissement de la Source

Après plusieurs mois de travaux, retardés par la crise sanitaire entre autres, le 23 octobre une porte ouverte à la population a enfin pu être organisée aux 4 maisons neuves.

Il s'agit de 2 T3 et 2 T5.

Les logements T3 ont une surface de 108 m² et les T5 de 137 m² garage compris.

Les logements sont chauffés avec pompe à chaleur par aérothermie.

Les cuisines et salles de bains sont aménagées, une terrasse est présente côté jardin.

Les demandes ont été très nombreuses pour ces 4 logements. Ce sont quatre jeunes ménages qui ont été retenus. Ils ont tous emménagé dans les semaines qui ont suivi l'inauguration.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux résidents !



Aménagements intérieurs.



Terrasse côté jardin.



Côté rue.

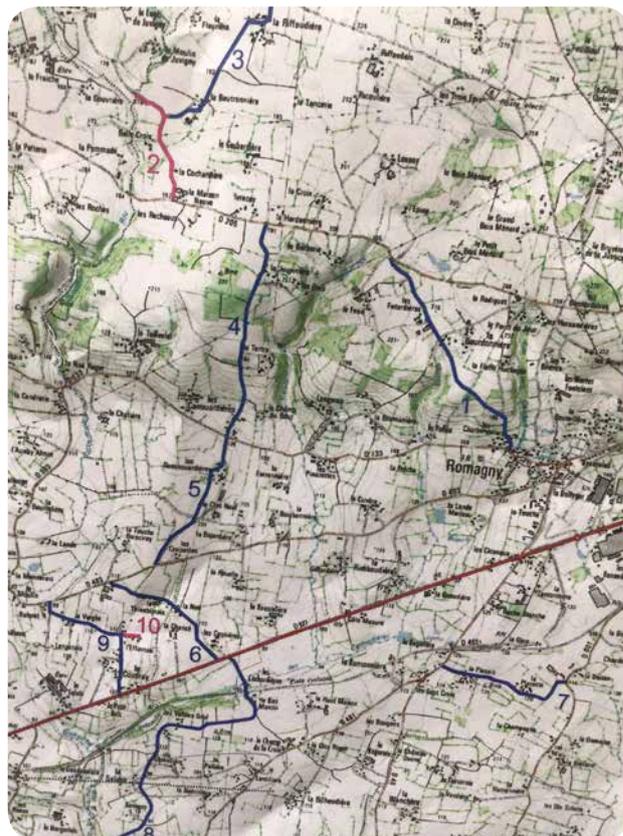
Importants travaux de réfection des routes reliant 2 départementales

Au total 10 routes reliant deux départementales ont été refaites soit un total de 14 kilomètres. Cette décision avait été prise par le conseil municipal en décembre 2020 alors que les taux d'emprunt ainsi que les cours du pétrole étaient au plus bas. Suite à l'appel d'offres pour la réalisation d'un enrobé sur la bande de roulement et renforcement des rives, le conseil municipal, dans sa réunion plénière du 13 avril 2021, a décidé à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise Pigeon Travaux Publics, pour un montant de 504 481 € TTC auquel est venu s'ajouter une plus-value de 35 685 € TTC soit un montant total de 540 166 € TTC. En même temps, et pour des raisons de sécurité, un élargissement du carrefour au croisement de la route de la Vergée et de la RD 977 a été réalisé.

Liste des routes concernées :

Les Charbonnais, route de Belle Croix, route du Tertre, route des Quesnouardières, route de la Noë, route du Plessis, route de la Vergée, route de la Boutronnière, route de l'Effantais, route des Vallées Soul.

Les travaux ont été réalisés dans de très bonnes conditions climatiques. Merci aux différents riverains pour leur patience face à la gêne occasionnée par ces travaux.



Entretien des autres voiries

Voici maintenant les travaux réalisés en 2021 dans le cadre du marché à bon de commande passé avec l'entreprise TPB du l'Oir. Chemin de la Chesnais, accotement, route de Riffaudais et route du Pilon, rue du Rocher (en prolongement de la Bouteillère), trottoir au lotissement de la Source, Chemin de la Bistrie, Le Domaine, Le Grand Bois Ménard. Il a également été réalisé une extension du parking du commerce le Fontenay qui n'était plus en capacité d'accueillir les nombreux clients le midi.



Travaux terminés rue de la Bouteillère !

Effacement des réseaux électriques et téléphoniques, relevage d'une canalisation d'eau potable, mise en place de l'éclairage public et enfin réfection de la voirie et création d'un trottoir partagé voiture piéton.



La Région Normandie a créé NO_MAD, le nouveau de réseau de mobilité normand qui réunit tous les transports régionaux non urbains et scolaires : trains, cars, transports à la demande et co-voiturage.



NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Vous pouvez venir chercher vos sacs cabas dans votre mairie aux horaires d'ouverture (1 sac par foyer).



Parkings syndicat mixte

Travaux d'aménagement des voiries et des infrastructures du territoire mortainais

Lundi 19 juillet 2021, Bertrand Sorre, Député de la Manche, Jean Morin, Président du département, Nicolas Mariou représentant de David Nicolas, Président de la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie, en présence de Gilles Traimond, Sous-préfet d'Avranches, ont donné le 1^{er} coup de pelle de lancement des travaux d'aménagement des voiries et des infrastructures du territoire mortainais en présence de plusieurs élus des collectivités du département, des membres du syndicat mixte « Aménagement Mortainais » et des acteurs du projet.

Les travaux d'aménagement des voiries et des infrastructures, d'un montant de 3,3 millions d'euros, financés par le Syndicat mixte « Aménagement Mortainais » (financement à 60 % par le Conseil départemental de la Manche et à 40 % par la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie) s'achèveront fin 2023.

Un projet porté par le syndicat mixte « aménagement mortainais »

La communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie, qui assure la gestion des principales zones d'activités sur son territoire, et le département de la Manche ont créé en 2018 le syndicat mixte « Aménagement Mortainais » afin d'accompagner le développement des entreprises sur ce territoire rural et particulièrement le pôle d'excellence du site de Romagny, tourné sur les technologies d'avenir. Par la suite, le syndicat a désigné la société d'économie mixte (SEM) la SHEMA pour mener à bien les aménagements retenus par le syndicat, au service des entreprises de la zone d'activités (ZA) Teractive. Partagé et accompagné par les services de l'État, ce projet d'aménagement s'inscrit pleinement dans la logique du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui a identifié ce secteur comme stratégique.

Le projet concerne les aménagements de voirie nécessaires pour agrandir les capacités de stationnement actuelles (création de cinq parkings publics d'une capacité de 700 places, disposant de bornes de recharge pour les véhicules



électriques), aménager des pistes cyclables sur les RD 601 et RD 977 afin de favoriser le développement des modes de déplacements alternatifs au véhicule individuel motorisé, sécuriser le carrefour au lieu-dit « Le Roncier » avec la création d'un 2^e rond-point.

Garantir la sûreté du site industriel d'Acome

L'aménagement de cinq parkings publics hors du site d'ACOME permet de créer 700 places de stationnement et ainsi de soutenir le développement de l'activité économique de l'entreprise ACOME et donc de notre territoire.



Depuis 2017, date de sa création, la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie œuvre au service des communes, des citoyens et des acteurs économiques et vous accompagne au quotidien dans ces différents services :



La collecte et la gestion
des **déchets**



Le **logement**

L'assainissement
collectif
et non collectif



L'environnement



L'urbanisme



L'accompagnement
aux entreprises



Les
**zones
d'activité**



Le transport
scolaire



L'office de tourisme



Les pôles de **santé**



Les écoles des arts



Les **spectacles**



Les **Espaces
France Services**



Les **médiathèques**



Les **espaces publics numériques**



Les salles, terrains
de **sport et piscines**



Les **ludothèques**



Les **Relais Petite Enfance**



Les **crèches**



Les **halte-garderies**



Les **accueils
de loisirs**



La communauté d'agglomération
Mont Saint-Michel - Normandie
EN CHIFFRES

1549 km²

95 communes

91 158 habitants

129 élus communautaires

467 agents

5 pôles territoriaux

Le saviez-vous ?

La communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie assure l'entretien des Espaces Naturels Sensibles des Cascades de Mortain.



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Le PAT, pour une agriculture locale pour tous

En fin d'année 2020, les élus de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie ont fait le choix de se lancer dans un Projet Alimentaire Territorial.

Inscrit dans les objectifs des programmes nationaux et régionaux ayant trait à l'accompagnement du monde agricole et de l'alimentation durable, ce PAT Mont Saint-Michel - Normandie veut fédérer les différents acteurs de l'alimentation du Sud-Manche, des agriculteurs aux consommateurs en passant par les intermédiaires, pour améliorer l'accès à une alimentation locale, respectueuse de l'environnement, diversifiée, accessible à tous, mais surtout de bonne qualité gustative et nutritionnelle.



URBANISME & AMÉNAGEMENT

- Installation des commerces alimentaires
- Protection du foncier agricole
- Aménagement durable du territoire
- Encadrement de l'étalement urbain



CULTUREL & GASTRONOMIE

- Valorisation des savoir-faire et des produits locaux
- Construction d'une identité avec le patrimoine alimentaire
- Développement du tourisme rural et gastronomique



ACCESSIBILITÉ SOCIALE

- Lutte contre la précarité alimentaire
- Formation des professionnels du social
- Économie sociale et solidaire
- Espace de rencontre et de partage



ENVIRONNEMENT

- Agriculture durable
- Développement du bio
- Sobriété énergétique
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Éducation et sensibilisation à l'alimentation durable



NUTRITION & SANTÉ

- Éducation et sensibilisation aux enjeux nutritionnels
- Formation professionnelle à une alimentation de qualité



ÉCONOMIE ALIMENTAIRE

- Aides à la structuration de filières alimentaires territorialisées (installation, production, transformation et distribution)
- Valorisation des circuits courts de proximité
- Développement de produits locaux de qualité

Agissons ensemble pour le climat !

Qu'on soit un particulier, une entreprise, une association ou une collectivité, nous avons tous **un rôle à jouer pour lutter contre le changement climatique.**

La communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie vous invite à proposer des actions qui vous semblent prioritaires pour notre territoire.

Dès maintenant,
participez à notre enquête publique
sur www.msm-normandie.fr



Reconstruire nos haies bocagères

La communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie est engagée dans une politique de reconstitution du bocage pour lutter contre l'érosion des sols et améliorer la qualité de l'eau, tout en conciliant les activités et usages sur le territoire.

Vous souhaitez créer ou restaurer des haies ? Vous pouvez bénéficier de conseils de la part de nos techniciens, ainsi que de la prise en charge financière de vos travaux. Renseignez-vous.



Service GEMAPI
07 85 93 55 72

antoine.sinoquet@msm-normandie.fr



COLLECTER LES DÉCHETS

À compter du 1^{er} janvier, tous les emballages se trient !

Déjà en vigueur dans l'ancienne communauté de communes d'Avranches, les consignes de tri sont désormais les mêmes dans toutes les communes de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie.

Vous pouvez enfin déposer partout tous vos papiers et vos emballages en plastique, en carton, en métal... sans exception dans les colonnes d'apport volontaire jaunes ou bleues.

Des exemples ?

Bouteilles, flacons, bidons, boîtes de poudre chocolatée, pots de yaourts, de crème fraîche, barquettes de beurre, de viande, de jambon ou de lardons, films, blisters (coque de plastique transparente collée sur du carton), sacs plastiques et suremballages, pots de crème cosmétique, tube de dentifrice...

En pratique

Je trie déjà !

- EMBALLAGES EN CARTON**
- BOITEILLES/FLACONS EN PLASTIQUE**
- EMBALLAGES EN MÉTAL**
- PAPIER sauf absorbant**

Je trie en + !

- EMBALLAGES/SUREMBALLAGES EN PLASTIQUE**
- PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL**

VERRE

À DÉPOSER EN VRAC DANS LES COLONNES VERTES

À DÉPOSER DANS LES SACS JAUNES OU EN VRAC DANS LES COLONNES JAUNES OU BLEUES

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider

N'imbriguez pas les déchets les uns dans les autres pour qu'ils soient bien reconnus au centre de tri par les robots

Avez-vous pensé à composter vos déchets ?

Les épluchures de légumes, les restes de repas et les déchets verts peuvent tout à fait être valorisés grâce au compostage. Le service déchets de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie vous propose des composteurs en bois ou en plastique de volume différent à tarif compétitif. Renseignez-vous !

Le compostage partagé

Vous habitez en immeuble ou vous n'avez pas de place pour installer un composteur dans votre petit jardin ? Le compostage partagé peut être la solution. A partir de 2022, le service déchets souhaite doter les communes qui le souhaitent de composteurs partagés.



Service déchets

02 33 68 68 96

service.dechets@msm-normandie.fr



VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS TRAVAUX

Propriétaire occupant ou bailleur, vous souhaitez rénover votre logement ?

Dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H) ou des permanences habitat, la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie vous accompagne techniquement (conseils, diagnostic, montage des dossiers de subventions...) et vous octroie des aides financières, sous conditions et, dans certains cas, cumulables.



Amélioration énergétique d'un logement

Remplacement de chaudière, changement des menuiseries, isolation des combles, rénovation globale...



Adaptation du logement

à la perte d'autonomie, au handicap. Remplacement d'une baignoire par une douche, mise en accessibilité du logement...



Lutte contre le logement indigne
Rénovation globale d'un logement



Lutte contre la vacance en centre-bourg

Exemple de projet financé

Travaux d'amélioration énergétique : isolation de l'ensemble de la maison, remplacement des menuiseries et de la chaudière bois par une pompe à chaleur.

Coût des travaux : 80 000 € TTC

Plan de financement	
Subvention Anah 50%	15 000 €
Prime Habiter Mieux	4 000 €
Subvention du Département	500 €
Subvention de la communauté d'agglomération	500 €
Subvention d'Action logement	19 425 €

-> 39 425 € d'aides non remboursables, soit 49,28% du montant des travaux

AVANT



En 2020 sur l'ensemble du territoire, la communauté d'agglomération a d'ores et déjà accompagné les particuliers dans leurs projets de rénovation :

278 logements rénovés

6 581 064 € de travaux réalisés en majorité par des entreprises locales

4 125 142 € de subventions accordées (551 dossiers de demandes de subventions déposés)

Dans le Mortainais, l'OPAH s'achève en juillet 2022. Il est encore temps d'en profiter !



Service habitat

02 33 89 67 00 / adrien.chapel@msm-normandie.fr

Conseiller habitat missionné

CDHAT : 02 33 75 62 40 / contact@cdhat.fr

Permanence sur rendez-vous à Sourdeval le 4e mardi du mois, à Mortain-Bocage le 2e matin du mois, au Teilleul le 3e mercredi des mois pairs et à Barenton le 3e mercredi des mois impairs

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à vous procurer notre guide pratique, à disposition dans votre mairie ou votre pôle communautaire.

Pôle territorial - rue velleda

Mortain - 50140 MORTAIN-BOCAGE

02 33 59 51 99

accueil.mortainais@msm-normandie.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Suivez l'actualité de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie sur :

www.msm-normandie.fr

Facebook

@Communauté-dagglomération-Mont-Saint-Michel-Normandie

Rôle de la commission bocage

La communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie, dans sa politique de gestion et de préservation du bocage, encourage les communes du territoire à se doter de commissions bocage locales.

Celles-ci sont chargées d'émettre un avis sur les demandes de déclaration préalable. Cet avis complète celui du maire, qui a le pouvoir de police en matière d'urbanisme. Les rôles de la commission bocage locale sont de prendre les meilleures décisions concernant les demandes d'arrachage tout en prenant en compte les intérêts du demandeur mais aussi du patrimoine commun, de valider les mesures compensatoires et d'informer la population par le biais de bulletins municipaux, de sites internet, de courriers, de réunions publiques, de panonceaux, etc.

Concernant la composition, il n'y a pas de nombre strict d'élus et non élus à respecter, mais il est admis que la commission représente une diversité de la population, par exemple : élus des communes concernées, représentants du monde agricole, représentants des associations intervenant sur le territoire concerné (chasse, pêche, randonneurs, environnementalistes, agroforesterie ...), représentants de la société civile.

Le nombre de membres est limité à 30 et la fréquence de réunions est généralement de 2 par an, avant les travaux bocagers traditionnellement en septembre et janvier.

La création d'une commission bocage communale se fait simplement par délibération lors du conseil municipal. Les techniciens bocage sont présents pour aider à la formation des commissions et les informer de la réglementation en vigueur sur la préservation du bocage.

Par rapport à l'aide à la plantation, la CAMSMN porte deux programmes :

- Le Programme Pluriannuel de Recomposition Bocagère (PPRB), qui concerne tous les aménagements anti-érosifs (haies sur talus et haies à plat dans une moindre mesure) où sont pris en charge les travaux de talutage, la plantation, la pose de protections gibiers, le paillage ainsi que l'entretien les 3 premières années suite à la plantation.
- Le Programme Libre (PL), qui concerne la création de haies sans forcément un rôle anti-érosif. Dans ce cadre, seuls les plants sont fournis gratuitement, les protections sont à la charge du bénéficiaire.

Sur la commune de Romagny Fontenay, voici les longueurs de haies qui ont été arrachées et replantées ces 3 dernières années :

- Linéaire supprimé 2019 : 235 m
- Linéaire planté 2019 : 235 m dans le cadre d'une compensation
- Linéaire supprimé 2020 : 785
- Linéaire planté 2020 : 1 876 m (dont 898 m dans le cadre d'une compensation)
- Linéaire supprimé 2021 : 472 m
- Linéaire planté 2021 : 1 490 m dans le cadre d'une compensation

Prévisions 2022 : 600 m à replanter en compensation.



Projet de cimetière en cours d'étude

La commune souhaite s'engager dans une démarche de réaménagement du cimetière de Romagny.

Pourquoi aménager durablement le cimetière ?

L'objectif de ce réaménagement est multiple :

- Rendre le cimetière accessible aux personnes à mobilité réduite en aménageant les allées principales pour les rendre praticables, en rendant accessible également l'espace cinéraire, et en créant une rampe d'accès au parvis de l'Église.
- Faciliter son entretien et la mise en œuvre du « zéro phyto ».

Le cimetière aujourd'hui est un lieu exclusivement minéral, les espaces enherbés ont disparu au cours du xx^e siècle pour laisser place aux gravillons. Le crissement des gravillons sous les pieds n'est pas propice au recueillement, et les allées deviennent difficiles à entretenir sans produit phyto. Le cimetière serait en partie re-végétalisé avec des essences à pousse lente qui demandent peu d'entretien, cela permettra également d'en atténuer la dureté.

- Revitaliser le centre bourg en faisant du cimetière un espace de vie, de promenade, en



Vieille carte postale.

déplaçant le monument aux morts dans l'espace vide à l'ouest de l'Église et en créant un jardin de mémoire. Un lieu de pause serait également créé à l'emplacement actuel du monument aux morts.

- Préserver et mettre en valeur les tombes qui ont une valeur patrimoniale. D'autre part, le cimetière des enfants est un lieu très exposé actuellement qu'il faudra repenser.

Il est question également d'aménager les points déchets et points d'eau.

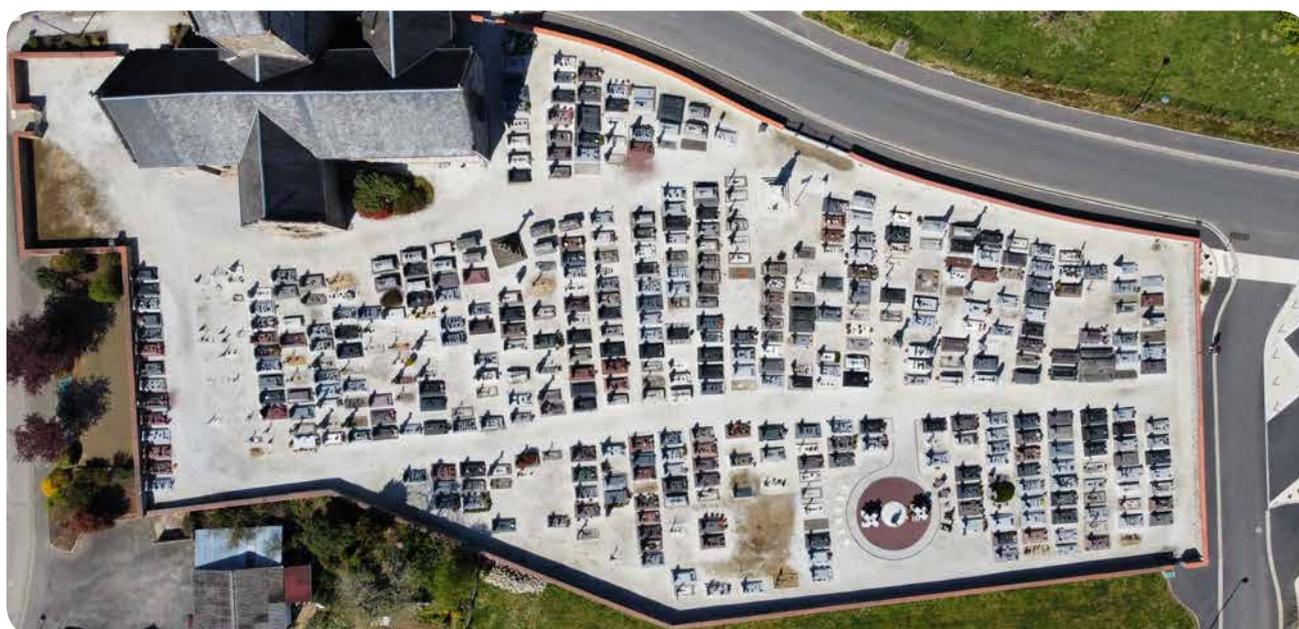


Photo aérienne en 2021.



Le Fonds D'Investissement Rural

Le Fonds D'Investissement Rural est un outil de partenariat entre le Département de la Manche et les 376 communes concernées parmi les 446 communes que compte notre département. Il a pour but de soutenir et d'accompagner la dynamique de développement des communes rurales en cohérence avec la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie.

Enveloppe annuelle 2 M€, répartie par commune éligible à raison de 100 € par habitant, avec un plancher de 50 000 € et un plafond de 120 000 € dans le cas d'une commune nouvelle de 1 200 habitants ou plus.

Les enclos paroissiaux entrent dans les thématiques éligibles au Fonds d'Investissement rural avec pour objectif de faciliter la mise en œuvre du « zéro-phyto », de faire évoluer les espaces de vie, de préserver le patrimoine bâti, funéraire et arboré et d'assurer l'accessibilité.

Le Cabinet PODER a été missionné pour réaliser une étude de projet de réaménagement de l'enclos paroissial de la commune déléguée de Romagny.

La candidature de ce projet a été validée en novembre 2021.

Montant estimatif du projet : 235 905 € (la totalité de la dépense est éligible).

Enveloppe retenue : 120 000 €

Cimetière de Fontenay

La commune déléguée de Fontenay procède à la reprise des concessions en état d'abandon, la liste est affichée au cimetière et à la mairie de la commune déléguée de Fontenay.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie déléguée de Fontenay le lundi soir de 17 h 00 à 19 h 00 ou le jeudi matin de 10 h 00 à 12 h 00.

Le F.I.R. finance à 50 % le coût HT de l'étude et à 40 % le montant des dépenses éligibles dans la limite de l'enveloppe.

Félicitations pour la signature de ce FIR !



Photo prise le mercredi 19 janvier au conseil départemental de Saint-Lô. Joseph Perrier, Maire délégué de Romagny et sa première adjointe Marie-Madeleine Chemin ont fait le déplacement pour la présentation des candidatures.

Que dit la réglementation ?

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques est interdit sur une grande partie des espaces ouverts au public. Le Zéro Phyto consiste à supprimer tout traitement chimique dans l'entretien des espaces verts et à privilégier des techniques naturelles. La loi Labbé du 06 février 2014 impose à toutes les collectivités locales de supprimer les produits phytosanitaires. Toutes les communes et communautés de communes sont concernées.

La réduction de l'utilisation des pesticides est une nécessité au regard de leurs effets sur la santé humaine, et également sur l'environnement, l'eau, la biodiversité et les services écosystémiques qui en dépendent. Resteront autorisés, les produits de biocontrôle (c'est-à-dire ceux qui utilisent les mécanismes naturels), les produits qualifiés à faibles risques et ceux utilisables en agriculture biologique.

Les particuliers sont également concernés par la loi. La commune de Romagny Fontenay s'est engagée dans cette démarche. Jusqu'alors, les cimetières étaient dispensés du « zéro-phyto » mais depuis un décret daté du 15 janvier 2021, les communes vont devoir s'y soumettre d'ici le 1^{er} juillet 2022. Les épandages d'herbicides doivent donc être arrêtés dans toutes les allées des cimetières.

Cérémonie du 8 mai

Comme chaque année, la Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie a été célébrée le 5 décembre.



Cérémonie du 8 mai : dépôt de gerbe à Romagny puis à Fontenay en l'absence de public.

Concours des maisons fleuries

Pour la quatrième édition, la commune de Romagny Fontenay a organisé le concours gratuit des maisons fleuries ouvert à tous les habitants de la commune, excepté les membres du jury.

Son but est de contribuer à renforcer la qualité du cadre de vie en étant complémentaire aux efforts entrepris par la commune dans le fleurissement et l'entretien effectué par les agents.

Les critères pris en compte ont été, l'harmonie de l'aménagement, les quantités de fleurs, les diverses variétés, l'harmonie des couleurs, l'entretien des plantes, les éléments décoratifs et la créativité.

Les cinq premiers lauréats ont été récompensés par un bon d'achat à retirer aux pépinières Lhomer. (1^{er} prix 70 € ; 2^e prix 50 € ; 3^e prix 30 € ; 4^e prix 20 € ; 5^e prix 20 €).



Concours gastronomique

Comme chaque année le concours gastronomique a été organisé sur notre commune.

Il s'agit « d'un concours de saveurs normandes », il s'adresse aux charcutiers, restaurateurs, traiteurs, boulangers, professionnels et apprentis. Les produits qui ont été présentés sont soit :

- une entrée froide ou chaude ;
- plat cuisiné avec volaille, veau, bœuf, porc, poisson ;
- en dessert, un gâteau selon l'inspiration de chacun et brioche.

26 produits présentés

Cette année, 26 produits ont été présentés, 5 entrées, 5 plats cuisinés, 10 pâtisseries et 6 brioches.

Ils étaient 16 jurés à pied d'œuvre pour départager les artisans.

Cette année a été intronisé Monsieur Thierry Armand, maire de la commune et Monsieur Gilles Kinnoo, le major de gendarmerie de Mortain Sourdeval (notre photo).



Tarifs de location des salles

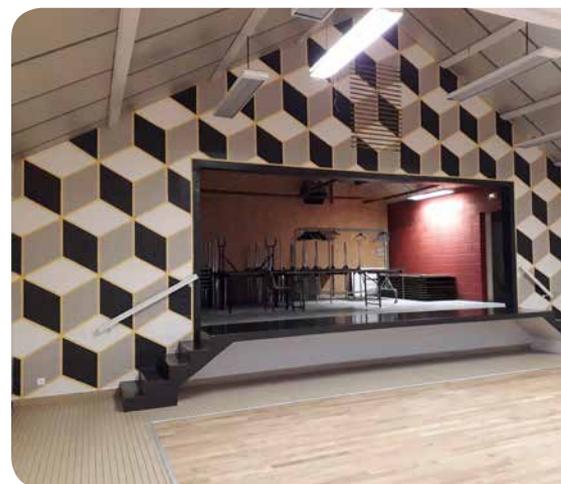
Au conseil municipal du 18 mars 2021, le prix des différentes salles disponibles sur la commune a été délibéré.

Ci-dessous un aperçu des tarifs. La réservation se fait en Mairie. Il est également possible de louer de la vaisselle, et en fonction des salles un vidéoprojecteur et une sono. La consommation électrique est facturée en sus.

Salle de convivialité de Romagny

Capacité 279 personnes.

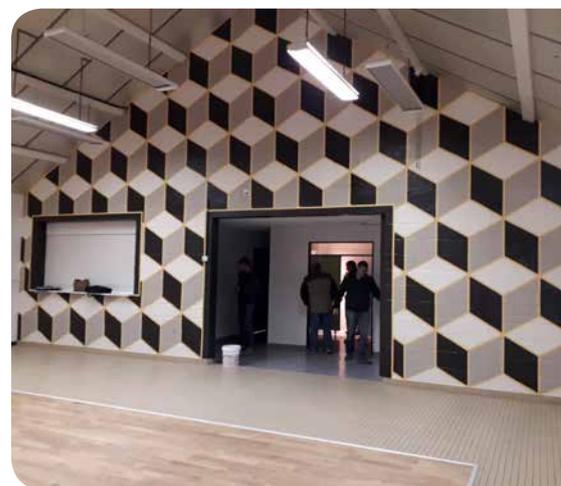
	HABITANT DE LA COMMUNE	EXTÉRIEUR
WEEK-END	300 €	420 €
JOURNÉE	180 €	250 €
RÉUNION PROFESSIONNELLE	130 €	200 €
VIN D'HONNEUR ET POT DE DÉPART SANS REPAS	60 €	120 €



Salle des fêtes de Fontenay

Capacité 180 personnes.

	HABITANT DE LA COMMUNE	EXTÉRIEUR
WEEK-END	180 €	230 €
JOURNÉE	150 €	200 €
RÉUNION PROFESSIONNELLE	80 €	100 €
VIN D'HONNEUR ET POT DE DÉPART SANS REPAS	50 €	70 €



Salle de Fontenay.

Cantine de Fontenay

(attenant à la salle des fêtes)

Capacité 30 personnes, réservée aux habitants de la commune.

Salle des associations

(au-dessus de la mairie de Romagny)

Capacité 40 personnes.

Salle de la Romagnaise

Capacité 60 personnes.

Cette salle était jusqu'ici privée, le conseil a statué sur la reprise de la gestion de cette salle par la commune.



Salle de convivialité de Romagny.

Calendrier des associations



Associations
de Fontenay



Associations
de Romagny

1 MAI

UCDM et CLAR
Tour du Mortainais

10 MAI

CLUB
Concours de belote

14 et 15 MAI

AVENIR
Trail des cascades

18 MAI

AFN
Concours de belote

22 MAI

LA BÉCASSINE (chasse)
Repas à emporter

4 et 5 JUIN

COMITÉ DES FÊTES
Fête communale

7-8-9 JUIN

MUSIQUE EXPÉRIENCE
Résidence d'artiste

12 JUIN

APE
Balade gourmande

18 JUIN

ARTS ET LOISIRS
Concours de belote

8 JUILLET

CLAR
Soirée Tong

6 JUILLET

AFN
Concours de belote

20 JUILLET

AFN
Concours de belote

10 AOÛT

COMITÉ DES FÊTES
Concours de belote

31 AOÛT

CŒURS JOYEUX
Concours de belote

13 SEPTEMBRE

CLUB
Concours de belote

22 SEPTEMBRE

ARTS ET LOISIRS
Concours de belote

24 SEPTEMBRE

FAMILY BRICKS
Exposition de Légo

2 OCTOBRE

CLAR
Foire Saint-Denis

3 OCTOBRE

Concours Gastronomique

14 OCTOBRE

CŒURS JOYEUX
Concours de belote

16 OCTOBRE

Repas des Cheveux
Blancs

16 NOVEMBRE

CŒURS JOYEUX
Concours de belote

20 NOVEMBRE

APE
Loto

15 DÉCEMBRE

CLUB
Goûter

16 DÉCEMBRE

CLAR
Soirée Vin chaud

Résultats enquête publique

100 enquêtes sont revenues en Mairie, représentant 150 personnes : 47 seniors, 53 actifs, 29 [11-25 ans], 16 [4-10 ans], 5 [0-3 ans]. Vous avez donc été nombreux et inspirés, et nous vous en remercions.

La commission communication a lu la totalité des enquêtes début mars, et en voici ici les grandes lignes.



VOIRIES ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La liste est longue et a été immédiatement transmise à la commission voirie qui va maintenant prioriser vos demandes.

Les demandes concernant le cimetière sont également étudiées dans le projet en cours.



Mobilité

Vous souhaitez plus de pistes cyclables, la sécurisation de la route du Moulin Foullier, pour se rendre à pied à Mortain, puis des bornes électriques pour recharger voitures et vélos, et enfin un transport solidaire.

L'aire de covoiturage existe maintenant sur l'axe Saint-Hilaire-Mortain, face à la Zone industrielle Teractive, c'est un parking public, éclairé et situé face à l'arrêt de bus, sur lequel vont être installées des bornes de recharge pour véhicule électrique.



Incivilités

Vous avez été plusieurs à vous plaindre d'incivilités : animaux errants (chiens, chats, mais aussi bovins), le respect de la vitesse dans les bourgs, le brûlage de déchets, le dépôt sauvage d'ordures, les défécations canines...

Nous faisons appel au bon sens de chacun et au respect des autres, nous avons la chance d'habiter dans une belle commune, calme et tranquille, faisons-en sorte que cela perdure.



Adresse

Nous sommes conscients que le sujet des nouvelles adresses n'est pas terminé puisqu'il manque des panneaux d'indication et panneaux de regroupement, sur Fontenay notamment, mais pas seulement, l'inventaire est d'ailleurs bien avancé. Nous essayons également de comprendre pourquoi certains systèmes de navigation ne prennent pas encore compte de ces nouvelles adresses.

COMMERCE

Votre priorité, comme la nôtre, est de retrouver un boulanger au commerce de Romagny. Nous y avons travaillé activement et un artisan boulanger arrive avec sa femme en juillet !

Viennent ensuite les demandes pour l'épicerie et le bar.



Habitat

Vous nous dites ne pas être assez informés sur les aides à la rénovation.

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) se termine en juin 2022 et de nouvelles aides apparaissent, donc si vous avez un projet de rénovation, d'isolation thermique, ou d'adaptation de votre logement suite à une perte d'autonomie, nous vous conseillons de vous informer au Forum du Mortainais où se tiennent des permanences de la SCIC Les 7 Vents de Coutances (02 33 19 00 10), le 3^e lundi de chaque mois de 14 h 00 à 17 h 00 sur rendez-vous et du CDHAT (02 33 75 62 40).

Vous souhaitez qu'un nouveau lotissement soit créé à Fontenay et à Romagny, et qu'il y ait plus de projets de construction, des logements sociaux écologiques et économes. Que les zones abandonnées dans les 2 bourgs soient préemptées par la commune pour remettre les terrains disponibles à la construction.

Il nous faut également réfléchir à une maison pour nos seniors.

Service

Plusieurs services demandés ne relèvent pas de la compétence de la commune mais seront bien sûr remontés.

Compétences de la communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie : médecins, pôle de santé, ludothèque, médiathèque, bibliothèque, centre aéré, zone artisanale, piscine, déchets.

Compétences de Manche Numérique : déploiement de Fibre.

D'autres demandes sont plutôt de l'ordre des associations ou des particuliers eux-mêmes : fêtes des voisins, service d'entraide, organisation de voyages, soirées à thème, inter-commune et concours de pétanque.

Le rôle de la commune est cependant d'aider chaque association (prêt de salle, local pour stocker du matériel, subventions, support de communication...), les demandes sont examinées au cas par cas. Nous nous efforçons également de réunir les associations des 2 communes historiques.



ÉCOLE ET PETITE ENFANCE

Vous souhaitez un abri bus pour les enfants de Fontenay, mais aussi une cantine plus bio, plus locale, plus végétarienne, c'est dans l'aire du temps. Nous devons également réfléchir à un compostage des déchets de la cantine.

Une nouvelle aire de jeux est demandée à l'école.

Le nombre d'assistantes maternelles diminuant dans les prochaines années, nous travaillons, avec la communauté d'Agglomération – qui a la compétence petite enfance – à un projet de micro-crèche sur le Mortainais.

Communication

Votre moyen de communication privilégié est le bulletin municipal (71), que vous aimeriez voir sortir plusieurs fois par an, puis vient le site Internet (40), les journaux (38) et enfin la page Facebook (31).

Tous ces supports de communication existent déjà, n'hésitez pas à les consulter.

Des panneaux d'affichage existent également à l'entrée des 2 mairies.

Sur le site internet vous trouverez tous les comptes-rendus de conseils (Onglet la commune/les réunions du conseil)

<http://www.romagnyfontenay.fr/>

Pour trouver la page Facebook, rechercher **Mairie de Romagny Fontenay**.

Pour des demandes d'information particulières, ne pas hésiter à venir directement en mairie aux horaires d'ouverture.

Loisirs et environnement

Vous avez été plusieurs à demander une halle couverte dont le lieu reste à définir qui pourrait servir de terrain de boule couvert ou de préau pour organiser des repas pour les associations ou les particuliers.

Des aires de jeux ont besoin d'être soit entretenues (terrain de foot de Romagny par exemple), soit ajoutées (École, Fontenay...) en tenant compte de plusieurs tranches d'âge : petits mais aussi enfants et ados. Ce sujet est en cours.

Les vestiaires du terrain de foot de Romagny ont besoin d'une réfection.

Des abris sont également demandés sur les terrains de foot.

Des aires de pique-nique et aires de repos ont également été demandées, une aire de camping-car est demandée à Fontenay.

Vous souhaitez également que des arbres soient plantés, et que l'on s'occupe plus d'écologie et de biodiversité.

Et voilà, grâce à vos idées, remarques et suggestions, nous avons maintenant consolidé et complété les projets déjà construits par les élus, et dont la réalisation va bien sûr s'étaler sur plusieurs années.

Merci à tous.

Les artisans et commerçants

Les Closeaux Phil Restaurant, hôtel

Frédéric BOURBON
3, route des Closeaux, Romagny
☎ 02 33 61 41 45
✉ <http://www.lesclosauxphil.com>

Delirius Salon de coiffure

Mme LECHANOINE
3, place de la Mairie, Romagny
☎ 02 33 69 51 10

SAS BAUGE Menuiserie

Fabienne BAUGE et Serge GUYARD
21, route des Closeaux, Romagny
☎ 02 33 69 02 74
✉ <https://www.bauge-menuiserie.fr>

Anthony Caudron

Abattage et découpe d'animaux de boucherie

Anthony CAUDRON
La Vergée, Fontenay
☎ 02 33 49 86 21/06 85 82 77 81

Of Loving Star et Of Crazy years

Élevage de cockers et Golden retriever

Maxence DRUAUX et Justine LE GOFF
☎ 07 69 65 27 66/09 80 61 66 76/
06 35 46 34 92
✉ <https://ofcrazyyears.chiens-de-france.com/cocker-spaniel-anglais.html>
✉ <https://loving-star.chiens-de-france.com/golden-retriever.html>

Littoral Normand Conseil en agriculture

Place des Marronniers, Romagny
✉ <https://www.littoral-normand.fr/contact.html>

Guérin travaux agricoles Travaux agricoles

Emmanuel GUÉRIN
La Blétière, Romagny
☎ 02 33 59 15 82

SOLIDUR

Équipements bûcherons, chaussures, accessoires (fabrication, gros)

ZA Teractive, Romagny
☎ 02 33 59 45 12
✉ <https://www.solidur.fr>

Le Fontenay

Restaurant, épicerie

Cécile DUVERGER
1, rue du Stade, Fontenay
☎ 02 33 70 67 42
✉ <https://www.facebook.com/Le-Fontenay>

Mélanie Coiffure

Coiffeuse à domicile

Mélanie ANTIER
☎ 06 01 72 62 95

Multiservices

Boulangerie, épicerie, bar

Ouverture prévue en juillet

OKI

Station de lavage

Éric POMMIER
ZA Teractive, Romagny

Chez nos boules de poils

Pension canine

Les 7 Croix, Romagny
☎ 06 50 79 18 98
✉ cheznosboulesdepoils@gmail.com

Sécuritest

Contrôle technique

Éric BIDAULT
ZA Teractive, Romagny
☎ 02 33 60 76 15
✉ <https://controle-technique-mortain.securitest.fr>

Ets Daligault

Maçonnerie et préfabrication d'éléments béton

9, route de la Noé, Fontenay
☎ 02 33 59 10 54
✉ <http://www.maconneriedaligault.fr>

LD Métal

Métallerie agricole et diverses

David LANDAIS
10, route des Vallées Soul, Romagny
☎ 06 32 11 18 61
✉ david.landais@live.fr

Labat Merle

Fabrication de tourets bois

Patrick LABAT
ZA Teractive, Romagny
☎ 02 33 59 79 00
✉ <https://www.labat-merle.fr>

KâmaUsha Bengal

Élevage familial de chats Bengal

Romagny
☎ 02 33 69 31 93/06 19 73 14 77
✉ mickealetnathalie@wanadoo.fr

Extra

Plomberie, électroménager

Fabrice HAMON
ZA Teractive, Romagny
☎ 02 33 50 40 56
✉ <https://romagny.extra.fr>



LNG PAO

Activité prépresse

Gaëlle LE NAOUR
2 route des Sept Croix, Romagny
☎ 06 13 31 57 06
✉ contact.lngpao@gmail.com

SAS Pinson

Menuiserie

Ludovic PINSON
9, route de la Vergée, Fontenay
☎ 02 33 59 23 84

ACOME

Câblerie

Jacques DE HEERE
1, route des Closeaux, Romagny
☎ 02 33 89 31 00
✉ <https://www.acome.com/fr>

NOVEA

Centre de formation aux métiers de la fibre optique

ZA Teractive, Romagny
☎ 02 33 79 51 40
✉ <https://www.fibreoptiquenovea.com>

SAS Barrain

Extrusion plastique, outillage d'extrusion

Christophe BARRAIN
La Gueudière, Romagny
☎ 02 33 49 42 09
✉ <https://www.just-apose.fr>

La loi informatique et liberté ne nous permet plus de publier les noms.

DÉCÈS

En 2021, il y a eu 7 décès, 4 à Fontenay et 3 à Romagny.

MARIAGES

Il y a eu 5 mariages à Romagny.

PACS

Il y a eu 8 PACS, 1 à Fontenay et 7 à Romagny.

NAISSANCES

Il y a eu 9 naissances, 3 à Fontenay et 6 à Romagny.



Mariage



Noces de Diamant de Claude et Andrée Gérard.

La célébration des anniversaires de mariage est une tradition.

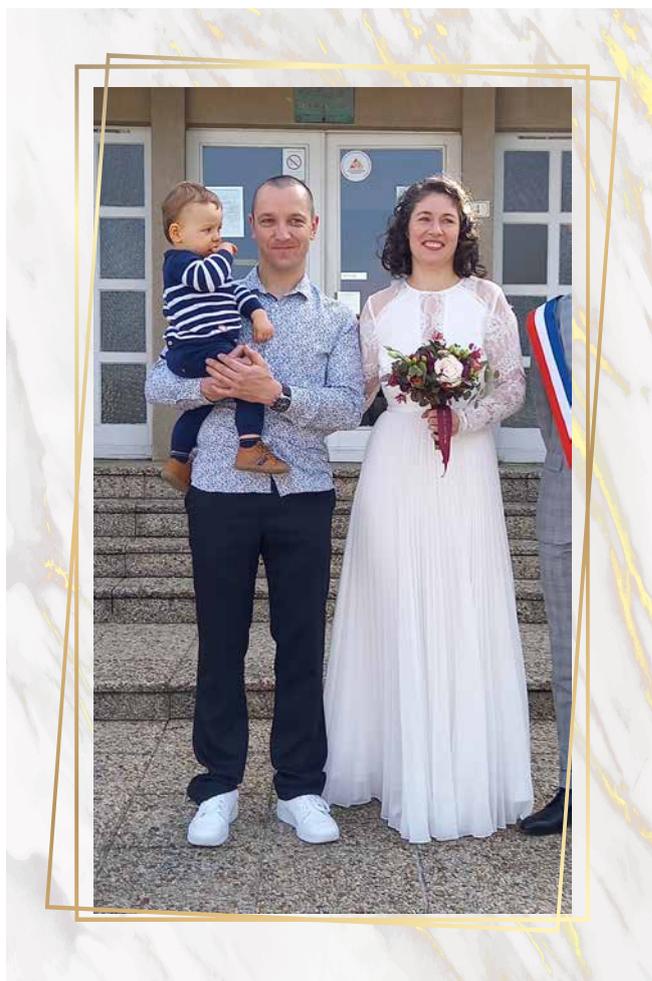
Andrée et Claude Gérard se sont unis le 8 décembre 1960.

Entourés de leur famille et amis ils ont fêté leurs 60 ans de vie commune.

Les noces de diamant consacrent une union longue et solide.

Félicitations pour cet exemple de longévité !

Mr et Mme Poisson se sont mariés le 1^{er} avril 2021, nous leur renouvelons nos vœux de bonheur.



Guide pratique

Mairie Romagny

4 Place de la Mairie – Romagny
50140 ROMAGNY FONTENAY

☎ 02 33 59 01 81

✉ mairie.romagny@wanadoo.fr

Ouvert mardi et vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, mercredi de 9 h à 12 h 15, jeudi de 13 h 30 à 17 h 30, samedi de 10 h à 12 h

Relais petite enfance

rue Velleda
50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 69 24 69 ou 06 73 50 36 24

Mardi de 14 h à 16 h 30 et le mercredi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous)
Matinée d'éveil : mardi de 9 h 30 à 11 h 30

École

Le bourg – Romagny
50140 ROMAGNY FONTENAY

☎ 02 33 59 01 71

CLIC

(Centre local d'information et de coordination)

21 rue du Couvent
50220 DUCEY- LES CHÉRIS

☎ 02 33 68 21 35

✉ contact@clic-sudmanche.fr

✉ www.clic-sudmanche.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Centre social

Forum du Mortainais

24 rue du Rocher
50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 19 08 98

✉ accueil.forum-mortainais@msm-normandie.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Logements communautaires

Pôle territorial du Mortainais
rue Velleda

50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 59 51 99

Logements communaux

S'adresser en mairie.

Mairie Fontenay

2 route du Lotrel – Fontenay
50140 ROMAGNY FONTENAY

☎ 02 33 59 10 03

✉ mairie.fontenay@wanadoo.fr

Ouvert lundi 17 h 00 à 19 h 00 et jeudi 10 h 00 à 12 h 00

Médiathèque

rue Géricault (entrée par la porte du cinéma)
50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 59 75 65

✉ mediatheque.mortain@msm-normandie.fr

Ouvert le mardi de 13 h 30 à 18 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, le jeudi de 13 h 30 à 18 h, le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h

LAEP

(Lieu d'accueil enfants-parents)

rue Velleda
50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 69 24 69

✉ laep.mortainais@msm-normandie.fr

Lundi de 9 h 30 à 11 h 30 (sauf pendant vacances scolaires et jours fériés)
Pour les enfants de 0 à 3 ans et leur.s parent.s

Accueils de loisirs

Pôle territorial du Mortainais
rue Velleda

50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 59 01 62

✉ ajslmortain@gmail.com

En période scolaire : ouvert le mercredi de 7 h 45 à 18 h
En période de vacances scolaires : ouvert du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h (sauf Noël)
Pour les 3-17 ans

EPN

(Espaces publics numériques)

Centre social – Forum du Mortainais
24 rue du Rocher

50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 19 08 98

✉ epn.mortain@msm-normandie.fr

Ouvert en accès libre le mardi de 16 h à 19 h et le jeudi de 14 h à 17 h
Ateliers le mardi de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 15 h 30, le mercredi tous les 15 jours (réservés au centre de loisirs lors des vacances scolaires) et le jeudi de 17 h à 19 h

Ludothèque

rue Velleda
50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 59 75 28

✉ ludotheque.lemiljeux@msm-normandie.fr

✉ ludomortain.blogspot.fr

En période scolaire : ouvert mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et samedi de 10 h à 12 h 30

Pour tout public

Piscine

rue du Jardin des Plantes
50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 59 02 38

Ouvert de juin à août

Service Habitats Jeunes

(Comité local pour le logement autonome des jeunes)

Forum du Mortainais

24 rue du Rocher

50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 49 08 98

Tous les jeudis de 17 h 30 à 18 h 30 (prise d'un rendez-vous conseillé)

École des arts

Pôle territorial du Mortainais
rue Velleda

50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 59 51 99

✉ ecoledesarts.mortain@msm-normandie.fr

Déchèterie

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h-18 h

Mercredi : 14 h-18 h

Jeudi : 14 h-18 h

Samedi : 9 h-12 h – 13 h-16 h

Assainissement

Pôle Territorial de Saint-James/Pontorson
1 rue Maxime de Coniac

50240 SAINT-JAMES

☎ 02 33 89 18 60

✉ assainissement@msm-normandie.fr

Logements HLM

Manche habitat

Résidence Chanoine Blouet

50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 59 32 35